



PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021, 18H30
Ayant lieu à l'Aréna de la Ville de La Prairie, 250 rue du Vice-Roi, La Prairie
Salle polyvalente 4

ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
2. PRÉSENCES ET QUORUM
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
5. DOSSIERS DE GESTION DEGAVLAP
 - 5.1. ÉTAT DES RÉSULTATS
 - 5.2. DALLE DE BÉTON - SUIVI
 - 5.3. DÉSHUMIDIFICATEUR (MUNTERS)
 - 5.4. CONTRAT DE SERVICE DE VENTILATION ET CHAUFFAGE
 - 5.5. PASSEPORT VACCINAL
6. CPA LA PRAIRIE
7. AHM LA PRAIRIE
8. JDLM
9. SUJETS DIVERS
10. HUIS-CLOS
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion et souhaite la bienvenue à tous. Il est 18h31.

2. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Pierre Vocino, vice-président
Luc Léveillé, trésorier
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie
Paule Fontaine, conseillère, ville de La Prairie
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie
Caroline Varin, Représentante des services des Loisirs, Ville de La Prairie
Michael Lembo, Représentant du service du génie, Ville de La Prairie

Participaient aussi : Judith Camiré, directrice générale GAVLAP
Isabelle Rouleau, adjointe administrative GAVLAP

Était absent : Yves Ricard, représentant JDLM

IL Y A QUORUM

2021-09-012

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
APPUYÉ PAR monsieur Luc Léveillé
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté,

ADOPTÉE

4. 2021-09-013

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 MAI 2021

IL EST PROPOSÉ PAR madame Paule Fontaine
APPUYÉ PAR monsieur Michael Lembo
Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

4.1. Suivi du dernier procès-verbal

5. DOSSIERS DE GESTION GAVLAP

5.1. ÉTAT DES RÉSULTATS

MT ___ ML___

Mme Judith Camiré décrit l'état des résultats des mois de juin à août 2021, durant lesquels l'aréna a été fermé dû aux travaux exécutés sur la dalle de béton.

5.2. SUIVI DALLE DE BÉTON

Mme Judith Camiré, aidé de M. Michael Lembo expliquent sommairement au conseil la méthodologie des travaux exécutés sur la dalle et la raison pourquoi les travaux ont été interrompus.

5.3. DÉSHUMIDIFICATEUR (MUNTERS)

Mme Camiré explique que l'un des deux compresseurs du déshumidificateur s'est brisé en pleine canicule et doit être remplacé, aux frais de la Ville de La Prairie.

5.4. CONTRAT DE SERVICE DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE

La compagnie Navada prépare présentement une soumission pour un contrat de service pour l'ensemble de la ventilation et du chauffage dans le bâtiment. Il sera ainsi beaucoup plus facile de faire la gestion des travaux préventifs. Selon les règles de gestion des OBNL, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à plusieurs soumissionnaires pour des montants de moins de 25 000\$.

5.5. PASSEPORT VACCINAL

Discussion sur l'obligation de présenter le passeport vaccinal pour les spectateurs, ce qui n'est présentement pas requis de la part du gouvernement. Mme Caroline Varin propose que GAVLAP se conforme aux mêmes règles que les autres bâtiments de la Ville, c'est à dire de demander le passeport vaccinal à tous les participants et spectateurs. La majorité des administrateurs est d'accord pour que le passeport soit obligatoire pour tous les spectateurs et participants et ce, dès que possible.

6. CPA LA PRAIRIE

Monsieur Anthony Gauthier explique que la saison du CPA est débutée et que le nombre d'inscriptions est légèrement plus bas que la normale, particulièrement dans les catégories transitionnelles (entre le patinage plus et groupes privés). Une demande de subvention d'urgence a été reçue pour la relance des activités.

7. AHM LA PRAIRIE

Monsieur Normand Chassé précise que la saison est débutée pour les évaluations en double lettres. Les inscriptions sont également légèrement à la baisse au hockey mineur.

8. JDLM

Monsieur Yves Ricard est absent.

9. SUJETS DIVERS

La prochaine réunion se tiendra le 14 octobre 2021.

M. Pierre Vocino et Mme Paule Fontaine ont salué les administrateurs et les avise de leur absence lors de la prochaine réunion dû à la campagne électorale en cours pour les élections municipales.

10. HUIS-CLOS

Le huis-clos n'a pas été demandé.

2021-09-014

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 20h05 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Michael Lembo, secrétaire

MT ___ ML___